La campagne liberale dans Quebec fut un affront aux Canadiens-francais

Le député Doucet de Kent dénonce la campagne de préjugés que l'on a faite dans cette province

Doucet répond d'une façon magistrale à l'hon. M. Lapointe qui a prétendu en Chambre que les candidats libéraux n'ont pas parlé de conscription au cours de la campagne.

Il cite les articles de journaux; les pamphlets et des extraits de discours qui prouvent que le parti libéral a ameuté la population en faisant appel au préjugé.

Une dénonciation énergique

"La campagne libérale dans la province de Québec aux dernières élections fut un affront à la population canadienne-française" a déclaré le député Doucet de Kent aux Communes le 18 janvier.

Son discours fut un réquisitoire très éloquent contre le parti libéral et un appel vibrant en faveur de l'unité nationale. Il fut fréquemment applaudi et le "bloc solide" l'a souvent interrompu. Mais il ne pas capitulé et le président de la Chambre a intervenir pour imposer le silence aux députés de Québec qui voulaient empêcher M. Doucet de parler. Nous publions le texte de cette dénonciation énergique.

J'en arrive maintenant à la campagne menée dans la vieille province de Québec. C'est la plus importante, car 60 pour 100 des députés qui siègent à droite ont été élus par cette province; c'est-à-dire que sur un ensemble de quatre-vingt-dix-neuf, soixante viennent de la province de Québec. Et dans ce nombre, je n'inclus pas l'honorable député de Labelle (M. Bourassa). Je me propose de démontrer qu'une partie de la propagande conduite et qu'une partie des discours prononcés dans cette province en faveur du Gouvernement étaient absolument étrangers à la véritable question, le tarif. D'un bout à l'autre de cette campagne dans la province de Québec et dans la plupart des circonscriptions, nos amis ont discuté toutes les autres questions sauf celle du tarif, et à l'appui de cette affirmation, je n'ai qu'à citer "Le Soleil", le principal organe du parti libéral dans la province de Québec. Dans la page de rédaction du 15 octobre, je relève ce qui suit:

A bas l'impérialisme!

Nos adversaires ont cherché à ternir l'esprit du peuple de la question vitale de la présente campagne, en aveuglant l'électorat de chiffres et de théories protectionnistes. La question suprême, celle qui domine toutes les autres, c'est l'impérialisme.

LES LIBERAUX ONT POURSUIVI UNE CAMPAGNE DE HAINE ET DE PREJUGES

Je crois être en mesure d'établir à l'aide d'autres citations, que dans certaines régions de cette bonne province les principaux organes libéraux de Québec, un certain nombre des orateurs les plus marquants de la province, et même certains ministres de la couronne ont poursuivi une campagne de haine et de préjugés.

"SOLEIL" PARLE DU "SANG VERSE PAR NOS FILS"

Il me répugne de parler de la guerre en cette Chambre, mais maintes et maintes fois j'ai entendu les députés de la droite affirmer que cette seule question débattue dans la province de Québec a été celle du tarif. J'ai ici un article de rédaction du journal **"Le Soleil", paru le 13 octobre 1925 et dont voici le** texte:

La paix ou la guerre?

La conscription! Arthur Meighen!

Du sang versé! Le sang de nos fils!

Versé dans des contrées lointaines, de l'autre côté de l'océan!

Si c'est pour la cause de la justice dans le monde, qu'ils peuvent y aller ceux qui veulent. Et leur geste est noble et généreux. Mais qui acceptera d'y être forcé?

Qui, sur les bords du Saint-Laurent, patrie des Canadiens-français, acceptera qu'Arthur Meighen puisse venir chercher les garçons et les expédier en Turquie, en Chine, ou aux Indes?

Les expédier, au premier mot de l'Angleterre!

Sans consulter nos députés, les représentants du peuple, le parlement! Sans consulter d'autre que Meighen et l'Angleterre!

Lorsque nous n'avons aucun intérêt dans cette galère!

Qui veut la guerre dans ces **conditions?**

La guerre à propos de tout et à propos de rien!

La guerre parce que l'Angleterre a des intérêts d'argent à protéger dans des puits de pétrole de Mésopotamie!

Le sang de nos fils versé en Mésopotamie pour du pétrole convoité par quelques gros financiers de Londres, amis de Lloyd George!

Le sang de nos fils répandu, le trésor public vidé, le pays désorganisé, et la banqueroute nationale!

Qui veut tout cela l'aura avec Arthur Meighen.

Cet article de rédaction est l'un des premiers de la grande campagne qui ait paru dans l'un des principaux organes libéraux de la province de Québec, organe qui compte, je crois, l'un de ses directeurs dans les rangs de la députation.

LE PARTI LIBERAL FUT LE PREMIER A ENVOYER NOS FILS A L'ETRANGER

En entendant parler de chercheurs d'huile en Mésopotamie, l'esprit se reporte vers le temps où l'on dénonçait les financiers de Londres qu'on disait intéressés dans les mines du Transvaal. Quel est celui qui le premier envoya des troupes du Canada combattre en terre étrangère? Qui, si ce n'est le parti libéral? Vous le savez, monsieur l'Orateur, un grand homme disait qu'il ne fallait point semer dans ce pays les discordes et la désunion à propos de cette guerre, mais qu'on devait plutôt servir la cause de l'unité nationale. J'en possède la preuve ici-même.

UNE PAROLE DE SIR WILFRID LAURIER EN 1914

Au moment où commença la guerre de 1914 et lors de la convocation du Parlement réuni pour l'occasion la plus grave peut-être dans notre histoire, l'illustre fils de la province de Québec, sir Wilfrid Laurier...

Prenant la parole dans la séance du 19 août 1914, a dit ceci:

La gravité des circonstances qui nous réunissent m'impose le devoir de faire trève aux formalités, et aux usages que le règlement et la coutume de la Chambre nous prescrivent en temps ordinaire pour nous prémunir contre les décisions prises à la hâte, mais qui, dans une circonstance comme celle-ci, retarderaient la solution du yrave problème qui se présente à nous. Cette session a lieu afin que le Parlement approuve et que la loi sanctionne les mesures que le ministère a déjà prises et celles qui sont encore nécessaire pour assurer la défense du Canada et offrir à la mère patrie les services que nous pouvons lui donner dans la lutte formidable dans laquelle elle est engagée.

Parlant au nom de mes collègues qui m'entourent... et des vastes divisions électorales que nous représentent, je m'empresse de dire que nous donnons notre prompt assentiment à toutes ces mesures.

Je sais encore que, bien que nos adversaires s'efforcent de faire porter aux conservateurs la responsabilité de la part que le Canada a pu prendre aux guerres extérieures depuis la confédération, il n'en est pas moins vrai que ce sont les modifications apportées en 1908 à la loi de la milice qui ont permis l'expédition de troupes canadiennes pour la guerre d'Europe.

C'EST LAURIER QUI A DIT JUSQU'AU DERNIER HOMME ET LE DERNIER SOU

Le chef du parti libéral a fait savoir devant le Parlement ce qu'il pensait de la participation du Canada à la grande guerre. On trouvera ses paroles rapportées dans le "Soleil", numéro du 25 septembre 1914. Voici comment il s'exprima devant une réunion méthodiste à Ottawa:

Adressant la parole à une convention de méthodistes, à Ottawa, sir Wilfrid Laurier déclara, en parlant de la guerre, que "nous devrions être fiers de ne pas être les agresseurs dans le présent conflit. Nous devons être fiers", dit-il "malgré toute la répugnance que nous avons pour la guerre, de participer à cette guerre parce que nous combattons pour la cause de la justice et de la sincérité. L'histoire fait voir que lorsque l'empire britannique entra en guerre, c'était parce que la paix ne pouvait pas être honorablement maintenue. Notre devoir en Canada est d'aider la mère patrie jusqu'à la contribution de notre dernier dollar, et la participation de notre dernier soldat, si nécessaire.

Tout le monde a pu lire dans les journaux cette assertion qui a été colportée dans les réunions publiques par nos adversaires que le très honorable chef de la gauche est le premier qui a voulu que le Canada envoie son "dernier homme" et dépense son "dernier sou" pour faire la guerre.

Voilà donc les paroles du grand homme qui dirigeait alors le parti libéral; et nous avons aujourd'hui des preuves péremptoires, irrécusables, que ceux qui se sont enrôlés sous sa bannière et qui font semblant d'évoquer à leurs électeurs de la province de Québec le glorieux souvenir du grand vieillard, l'ont du même coup taxé, pour ainsi dire, de manque de loyalisme, prétendant qu'il était opposé à toute participation canadienne aux guerres de l'empire et cherchant à jeter tout le blâme, si blâme il y a, de notre participation à la guerre, sur le chef de l'opposition.

UNE CABALE DE PORTE EN PORTE SUR LA CONSCRIPTION

Jusqu'ici je n'ai pu citer que le "Soleil". Mais j'assure mes honorables amis de la droite qui, s'ils m'en laissent le temps,— et ils ne perdront rien pour avoir attendu,—je citerai des opinions cueillies à d'autres sources. J'ignorais que les honorables députés d'en face eussent tant de "répugnance" à l'endroit du "Soleil". Au début de mes observations, j'ai affirmé en manière de préface que les choses s'étaient passées de la sorte en certains comtés de la province de Québec; mais je crois qu'avant de terminer j'aurai démontré qu'une campagne pareille a été menée dans presque tous les comtés de Quebec, et non seulement dans cette dernière province, car le "Soleil" fut distribué à domicile dans toute l'étendue de ma circonscription; de plus des agents colportèrent d'une maison à l'autre que l'élection de Doucet entraînerait avant trente jours une guerre contre la Turquie.

TOUJOURS LA CONSCRIPTION

Voici ce que je trouve dans le même article de fond que je viens de citer:

Huit années nous séparent de l'année terrible, celle de la conscription. C'est beaucoup dans la vie d'un individu. En huit ans, des mémoires, surtout parmi les personnes à peine arrivées à la majorité, ont le temps d'oublier. Mais la Providence, qui veille sur les destinées des peuples, a suscité, au cours de ces dernières années, un incident qui a ravivé le souvenir de la grande tragédie de 1917 et réveillé les justes colères. Elle a rendu à la question de participation forcée toute son actualité.

Plus loin l'article dit:

Oui, nous sommes prêts, et bien prêts!

L'hon. M. Cannon: Très bien.

M. Doucet: Mon honorable ami le solliciteur vénéral dit "Ecoutez, écoutez."

L'hon. M. Cannon: Sans doute.

Ready. Aye, ready we are! Paroles providentielles qui sauveront le Canada du gouffre impérialiste! Grâce à elles, l'indignation populaire s'abattra de nouveau sur le fanatique qui les prononça.

Et il conclut:

Donc, Arthur Meifhen met le Canada en danger.

DANS QUEBEC ET DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK

C'est là une partie de la propagande électorale faite dans Québec et certaines régions du Nouveau-Brunswick au cours de la campagne, et cependant certains députés de la province de Québec et des ministres prétendent que la lutte s'est faite sur la question de la protection. — (Exclamations.)

Pour démontrer que l'on jugeait cet article "A bas l'impérialisme" comme très acceptable pour les abonnés et comme ayant un heureux résultat dans la province, on le réimprimera dans "Le Soleil" du 28 octobre 1925, juste à la veille du scrutin. Nous sommes forcés de conclure que les auteurs de cet article étaient satisfaits de l'effet produit et convaincus que sa réimpression serait encore utile. Je cite l'article dont il est question:

En cas de conflit, on sait ce que ferait Arthur Meighen. Il recommencerait les orgies de 1914 et pousserait la logique de son fanatisme jusqu'à la conscription et à l'abolition presque complète de notre souveraineté parlementaire.

Est-ce que le peuple se laissera entraîner à tel point en de vaines considérations protectionnistes qu'il en oublie la grande question nationale par excellence: l'autonomie du Canada et la lutte à un impérialisme **désastreux?**

Apparemment, la politique fiscale du Canada, les programmes des partis et le reste ne comptaient pour rien. La question à décider était l'autonomie du Canada, la guerre à l'impérialisme. L'article se termine ainsi:

L'électorat devra bientôt choisir en ces deux chefs. Il lui appartient de décider s'il consent à risquer de renouveler l'aventure de 1914 à 1918.

Réponse à M. Lapointe

Chacun des députés de la province de Québec fut élu avec un programme de tarif réduit.

L'HON. M. LAPOINTE
aux Communes, 18 janvier 1926, Débats page 221

C'est à cette déclaration que M. Doucet a répondu. Le ministre de la Justice a, évidemment, voulu cacher au parlement que le "bloc solide" n'a été élu qu'à la faveur d'une campagne de préjugé et de dénigrement.

Le député de Kent a relevé le gant et sa réponse au ministre de la Justice fut victorieuse.

Il ne s'est pas contenté d'une simple déclaration, comme M. Lapointe, mais il s'est appuyé sur des faits. A l'affirmation volontairement trompeuse du ministre de la Justice il a répondu en déposant devant la Chambre un dossier.

Il a cité les discours de M. Lapointe lui-même, de l'hon. Lucien Canon, l'hon. M. Béland, de M. Cardin, l'hon. J. E. Perrault, l'hon. M. Caron et du premier ministre Taschereau de Québec pour PROUVER que TOUS ont parlé de la conscription comme étant la grande question en jeu. Ces citations ont de plus révélé que c'était un préjugé que l'on a exploité pour tromper le peuple.

A ces discours M. Doucet a ajouté les articles du "Soleil" et du "Canada"—les pamphlets, les placards et les circulaires que l'on a distribués dans la province: toujours la conscription.

"Est-ce là la campagne sur le tarif dont parle M. Lapointe?" a demandé M. Doucet.

Il est assez singulier que les libéraux après avoir fait la campagne scandaleuse de préjugé et de dénigrement pour aveugler l'électorat de Québec aient encore l'audace de tout nier et prétendre en Chambre et devant tout le pays qu'ils n'ont pas parlé de conscription dans la province de Québec!

M. Doucet les a dénoncés et a exposé devant la Chambre les manoeuvres du "bloc solide" Son discours est resté sans réplique. La riposte de M. Lapointe fut un échappatoire et le discours de M. Fernand Rinfret une admission. De sorte que devant le pays tout entier le "bloc solide" restera le parti du préjugé de la consments.

Caricature électorale du "Soleil"

Maintenant, monsieur l'Orateur, les caricatures sont quelquefois très instructives, et lorsque quelqu'un n'a pas grand'chose à faire, elles ont l'avantage de faire passer le temps. J'ai ici une caricature publiée dans "Le Soleil" du 24 octobre 1925. Dans la légende française, on fait dire à M. Meighen:

Jusqu'au dernier sou, jusqu'au dernier homme pour l'empire.

La caricature représente ici M Meighen et en arrière MM. Gauthier et Patenaude. Sur l'autre côté, vous avez M. King au premier plan et près de lui les figures souriantes de MM. Lapointe, Cardin et Cannon. M. King dit

Pas un sou ne sera dépensé, pas un homme ne sera mobilisé pour l'empire.

M. Hocken: C'est là l'idée de King?

UN DISCOURS DE M. CANNON AUX TROIS-RIVIERES

M. Doucet: Oui, c'est l'idée de King. Cette caricature fut publiée dans le principal organe du parti libéral dans la province de Québec. Un honorable député de cette province s'est fâché parce que j'ai mis les représentants de toute la province dans cette catégorie. J'ai bien expliqué cependant que je citais des passages de certains journaux libéraux. Je vais citer maintenant un passage d'un discours prononcé par le solliciteur général à Trois-Rivières.

Je cite le "Soleil" du 15 octobre. La dépêche porte cette date: "Trois-Rivières, le 15 octobre, de notre envoyé spécial". Je vois que la réunion eut lieu à Grand'Mère. Cela importe peu; ce ne pouvait être fort loin de Trois-Rivières, puisque le correspondant envoya sa dépêche de cet endroit. Il est dit dans cette dépêche que l'assemblée eut lieu à l'hôtel de ville de Grand'Mère qui était bondé. Le solliciteur général, je pense, ne niera pas ce fait.

On lit dans le compte rendu ces phrases relatives à mon très honorable chef:

Il est l'auteur de la loi de conscription, il est l'auteur de ces ordres en conseil pour autoriser la police à venir chercher les conscrits dans vos campagnes et même à se servir de chiens policiers. Etes-vous en faveur de l'avoir?

M. Meighen: Tarif réduit!

M. Doucet: Si cela avait été publié dans un journal qu'on n'aurait pas reconnu comme l'organe principal du parti ou dit à une assemblée par un soi-disant harangueur électoral qui n'est pas député ou ne peut jamais le devenir, nous pourrions le passer sous silence mais ce sont les paroles d'un ministre de la couronne, d'un membre du Gouvernement Il parlait à une réunion des électeurs du comté de Trois-Rivières-Saint-Maurice.

LE PROGRAMME LIBERAL DE 1919 ET L'UNION DES RACES

Le solliciteur général (M. Cannon) aura toutes les occasions voulues d'expliquer son attitude et le rapport qui existe entre ces paroles et l'un des articles du programme de 1919, que j'ai ici et qui se lit:

Résolution relative à l'union des races

Reconnaissant que sir Wilfrid Laurier n'a eu, durant toute sa vie de plus grand désir que l'établissement de la concorde entre les races et l'unité nationale dans tout le Dominion, le parti libéral du Canada, réuni en convention nationale, condamne énergiquement toute tentative ayant pour but de créer de l'animosité entre les races et la désunion nationale, et propose au peuple canadien le haut idéal de ce grand homme d'Etat: "Un Canada uni dans lequel tous les Canadiens jouissent de droits égaux, travaillent tous ensemble dans l'harmonie et la concorde, au développement et à la grandeur de leur patrie commune."

Ces paroles sont fort éloquentes et je ne m'étonne pas que les honorables députés de la droite les applaudissent; mais, monsieur l'Orateur, l'on devrait se rappeler le vieil adage: "L'exemple vaut mieux que le précepte." Au lieu d'applaudir à la lecture de ce paragraphe, ils devraient pratiquer ce qu'ils prêchent.

Le même ministre de la couronne, dans un discours prononcé à Saint-Malachie, aurait dit, d'après un rapport, ces paroles:

L'honorable M. Cannon fait alors remarquer que si la guerre est finie elle peut recommencer. Il importe donc de prévenir les coups et de ne pas mettre à la tête du gouvernement un homme toujours prêt à lancer le Canada dans un nouveau conflit comme si le grand dérangement de 1914-1918 n'avait pas fait couler assez de larmes dans nos foyers. (Applaudissements.)

C'est ce qu'on appelle la campagne en faveur du dégrèvement du tarif.

Ce sont les paroles du solliciteur général lui-même.

L'UNITE NATIONALE

M. Clark: Promouvoir l'unité!

M. Doucet: C'est ce qu'on appelle promouvoir l'unité—l'unité nationale. Il eût été intéressant d'avoir à ce moment-là le numéro du "Globe" de Toronto, rapportant le discours prononcé la veille au soir par mon honorable ami dans la ville de Toronto et de mettre en regard ses propos d'alors avec ceux de Grand'Mère et autres lieux, dont j'ai parlé. Mais il n'est pas le seul, il y en a d'autres de son rang et de son parti. Ils prétendent souvent qu'on a mal rapporté leurs paroles, mais l'honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec.

"L'Evénement", rapportant ses paroles le 24 octobre 1925, à Château-Richer lui fit tenir ce langage:

"Combien de jeunes gens", dit l'honorable M. Taschereau, "sont alors venus nous demander de les faire exempter du service militaire! Mais la loi Borden-Meighen était inexorable. Il fallait partir pour Valcartier. Soixante mille des nôtres sont tombés sur le champ de bataille européen."

LA CONSCRIPTION DE 1908

Ceci étant vrai, que serait-il advenu de notre jeunesse si l'on avait mis en vigueur la loi de 1908 qui ne comportait pas d'exemption? Le plus qu'on puisse reprocher à ceux qui eurent à appliquer les lois dans ce temps-là, c'est d'avoir mis en vigueur le service obligatoire; seulement ils firent en sorte que ceux ayant droit à l'exemption pussent en bénéficier et non pas être exposés aux hasards du tirage au sort, comme c'eût été le cas sous l'empire de la loi de 1908, édictée par le gouvernement libéral. C'était dans l'ordre, monsieur l'Orateur, et mon honorable ami le député de Rimouski (sir Eugène Fiset), alors sous-ministre de la Milice, et, sans contredit, chargé de l'exécution de cette partie de la loi, sait très bien que ce que je dis là est exact.

UNE DECLARATION DU DEPUTE PARENT, PRESIDENT DU "SOLEIL"

Mais, ce n'est pas tout. L'honorable député de Québec-Ouest (M. Parent), qui n'est pas tout à fait étranger au journal dont j'ai cité des extraits, tint une réunion dans son comté, à Saint-Auvustin; il est vrai qu'il n'y fit aucune déclaration extraordinaire, du moins ce journal ne lui en attribua pas, mais il avait pour compagnon un jeune homme du nom de Jean-Marie Fortin, du "Soleil", qui déclara:

On ne peut oublier des gens qui nous ont claqué dans le dos, mais s'il en est parmi vous qui veulent encore des jobs à $1.10 par jour, pour s'en aller pourrir dans les tranchées ils n'ont qu'à voter pour Meighen et Patenaude.

UNE BROCHURE

D'après le reporter, ici on a applaudi et j'ai lieu de penser que l'honorable député de Québec-Ouest a applaudi lui aussi. J'ai à la main une petite brochure qu'en argot d'élection, on appelle "dodger"; et quoiqu'une des exigences de notre Loi électorale soit que tout imprimé distribué au cours d'une campagne doive porter le nom de l'imprimeur, celle-ci n'en indique aucun, au mépris de la loi. On y lit ce qui suit:

Un vote pour Davidson est un vote assuré pour Meighen, le père de la Conscription.

Si vous voulez que vos fils aillent à la guerre, votez pour Davidson.

L'HON. J. E. PERREAULT

Un autre ministre du gouvernement de Québec prit part à la campagne, c'est l'honorable J. E. Perreault, ministre de la Colonisation, qui adressa la parole à Victoriaville, et cet homme politique, — qui jusqu'ici ne l'a pas nié,—se serait exprimé en ces termes:

Vous savez comme moi que M. Meighen est l'auteur de toutes les iniquités du régime bleu, qu'il est l'auteur de la fameuse loi de conscription et qu'il s'en vante. Vous vous rappelez, jeunes gens de Victoriaville, les tristes jours que nous avons vécu pendant que Meighen était au pouvoir. Vous vous rappelez que même après la guerre, alors que tous les pays avaient pardonné aux conscrits qui ne s'étaient pas rapportés, M. Meighen les pourchassait quand même et faisait remplir par ses agents la prison d'Athabaska.

L'HON. M. CARON

L'honorable J. E. Caron, ministre de l'Agriculture de cette province, a aussi pris part à la campagne. Il a porté la parole à la salle d'exercices de Lévis, à une assemblée à laquelle assistait le ministre de la Justice (l'hon. M. Lapointe), et il a terminé son discours en disant, selon l'"Evénement" du 6 octobre:

Pour terminer, l'orateur s'attaqua à M. Patenaude et à M. Meighen. Il insista sur le souvenir de la loi de conscription en montrant un nouveau fléau possible causé par la guerre gréco-bulgare.

La députation se rappellera avec intérêt que le ministre de la Justice, en présence de qui ces paroles ont été prononcées, a déclaré à la Chambre, l'autre jour, que la question en jeu à Québec, c'était le danger d'un degrèvement du tarif. J'ai ici une circulaire ou caricature dont la distribution, m'apprend-on, s'est faite par centaines de milliers dans la région, et l'on m'informe qu'elle a servi de papier à envelopper dans les magasins de campagne pour atteindre chaque foyer dans la circonscription. Elle porte le titre suivant:

Une voix d'outre-tombe.

Sur un côté on lit:

Les heures terribles de 1917.

Le très honorable M. Meighen est représenté, fouet en main, menant les soldats canadiens-français à la guerre. Au verso apparait l'esprit du vieux grand homme de cette province qui observe l'électeur québecois au moment où il va marquer son bulletin aux bureaux de scrutin, suivi de près par une veuve en deuil. Le vieux grand homme souffle ce conseil à l'électeur:

Mon ami! ne répète pas ton erreur de 1911. Vote pour King qui se battait à mes côtés aux portes de Toronto en 1917.

Mise au point catégorique

Au début de son discours M. Doucet a fait un procès sommaire au "bloc solide" de Québec. Il a prouvé à la Chambre que les députés actuels ne représentent pas les sentiments de la majorité de cette province et qu'ils n'ont été élus qu'à la faveur d'une campagne honteuse de préjugé et de dénigrement. En quelques mots il a montré l'attitude mesquine de la presse libérale à l'égard de M. Meighen et a mis en contradiction "Le Canada", organe libéral et l'hon. M. Lapointe chef libéral. **Il s'est exprimé** dans les termes suivants qui ont soulevé de longs applaudissement.

Je viens de mentionner la province de Québec et les honorables députés de la droite diront, je le sais: "Nous n'avons personne dans la province de Québec pour appuyer la politique de votre très honorable leader". Ils tenteront de créer l'impression dans tout le pays que Québec a besoin de protection. Il serait intéressant, monsieur l'Orateur, si vous pouviez réunir quelque part, par exemple, au Monument National à Montréal, les électeurs des circonscriptions Saint-Denis, Sainte-Marie, Saint-Jacques, Maisonneuve et Saint-Henri pour y discuter la question de la politique fiscale d'aujourd'hui avec les chefs des divers groupes politiques. Si vous pouviez ensuite mettre la question aux voix, sur la sagesse de l'adoption d'une politique protectionniste, vous verriez que 95 pour 100 de ces électeurs appuieraient une telle politique. Mais il est évident que la grande question de la protection est éclipsée par d'autres sans **importance.**

LE VOTE DE QUEBEC

Le résultat des dernières élections n'est pas, après tout, si décourageant pour mon très honorable chef. En 1921, les libéraux reçurent, dans la province de Québec, 554,000 suffrages et les conservateurs, 144,000. Aux dernières élections, les libéraux en reçurent 469,000 et les conservateurs 273,000, soit une diminution de 84,861 pour les libéraux et une augmentation de 129,743 pour les conservateurs. Mes honorables amis peuvent prétendre que notre succès après tout n'a pas été éclatant. J'en conviens. Nous n'avons réussi qu'à détacher quatre députés du groupe solide de 65, mais remarquez bien que, dans certains comtés, l'on a employé des méthodes qui nous ont empêchés d'en obtenir plus.

L'OPINION DE M. LAPOINTE

Je ne veux pas que mes amis de langue française de la province de Québec se lèvent demain pour dire que j'ai calomnié leur belle province, car je suis du même sang qu'eux. Je respecte leurs traditions comme je veux qu'ils respectent les miennes. J'ai ici ce soir des preuves de la manière injuste et partiale dont on a traité mon très honorable chef dans certains journaux de cette province. Mon chef a prononcé un discours l'autre jour, dans l'après-midi, quand il présenta sa résolution, et le soir, dans sa réponse à mon chef, le leader temporaire du Gouvernement, le ministre de la Justice (M. Lapointe) dit:

Mon très honorable ami commence à être bon perdant et, sans contredit, il lui faudra cultiver cet esprit dans les années à venir. Il semble avoir acquis cette qualité dont a parlé l'autre jour l'honorable député de Fort-William (M. Manion) en acceptant la défaite en véritable sport. Il ne paraît pas en vouloir à la Chambre du vote de jeudi dernier.

Ces paroles du ministre de la Justice étaient, à mon sens, courtoises et comportaient un compliment à mon chef.

ET CELLE DU "CANADA"

Mais, j'ai ici l'édition du journal le "Canada", journal publié dans la ville de Montréal et auquel l'honorable représentant de Saint-Jacques (M. Rinfret) n'est pas absolument étranger. Dans la première colonne de la première page, je lis ceci:

"M. Meighen a la bouche pleine d'amertume. On pourrait lui demander, "comment tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un tory". Il soulève ses partisans par ses attaques violentes, ses citations de textes tronqués, ses conclusions souvent hors de proportion avec les prémises. M. Meighen ne s'occupe pas. Il parle et s'excite à mesure qu'il développe son attaque."

Des voix: Bravo!

M. Doucet: Si cela leur fait plaisir, mes honorables amis peuvent applaudir; mais telle ne fut pas l'opinion exprimée par le leader temporaire du Gouvernement lundi dernier. Il ne parla pas "d'une bouche pleine d'amertume."

Ces phrases étaient imprimées à la première page du journal le "Canada", mais si vous examinez le compte rendu complet de la séance de la Chambre à la page 7 du même numéro, vous verrez, dans le dernier paragraphe, les paroles courtoises du leader temporaire du Gouvernement que j'ai citées il y a un instant. Vous vous demanderez sans doute après cela pourquoi j'en calomnie mon chef de la sorte dans notre vieille province.

LA CAMPAGNE DANS QUEBEC

Je pourrais citer un grand nombre de passages de discours prononcés par des ministres ou des candidats du parti libéral pendant la dernière campagne et des passages de journaux publiés dans cette province, pour démontrer qu'ils feraient tout au monde pour vaincre mon chef en se gardant de tenter quelque chose pour assurer le progrès du Canada. A mon sens, mon honorable ami de Perth-Sud (M. Sanderson) a mauvaise grâce à parler de la brigue faite de porte en porte au sujet de la fermeture des usines. J'ai trop de respect à l'égard du reste de la province de Québec pour penser que de telles tactiques influent sur la décision d'un seul électeur; cependant on l'a tenté. L'on a sollicité des suffrages de porte en porte et l'on a distribué des circulaires en contravention de la loi des élections parce que n'y paraissait pas le nom de l'imprimeur, comme le veut la loi actuelle. Néanmoins les honorables députés de la droite viennent nous dire que l'on ne discuta dans la province de Québec que la protection et le tarif.

La conscription existait en 1908

L'attitude de M. King en 1917

Qui a jamais oui dire que Mackenzie King se soit battu en 1917? La grande majorité de notre population croyait qu'il surveillait les affaires du Rockfeller Institute. Ma citation suivante, je l'emprunte à une carte de visite, mais cette carte ne porte pas de nom, comme on en trouve généralement sur une carte de visite:

Prenez garde!

Si vous votez pour les renégats Patenaude et Meighen, la conscription sera établie.

Votez libéral le 29.

Je veux rendre son dû au premier ministre de la province de Québec, M. Taschereau, et je ne dois pas négliger l'honorable député de Saint-Jacques (M. Rinfret) Voici, suivant le Canada du 27 octobre 1925, ce qu'a déclaré l'honorable M. Taschereau, dans un discours en faveur de l'honorable député de Québec-Montmorency, à Sainte-Pétronille:

"Vous avez à choisir dans la lutte actuelle entre deux hommes: M. King et M. Meighen. Je ne veux pas manquer à la charité chrétienne, mais je ne crois commettre aucune faute si je vous dis que Meighen est l'homme de la conscription,

(Suite à la page 4)

où ils sont à l'abri de tout so
jusqu'à la fin de leurs jours.
qui s'est montré si généreux? V
liam Lyon Mackenzie King, p
mier ministre du Canada, sans m
tionner ceux qui siègent autour
lui et qui ont appuyé tous les p
jets de cette nature. Cependa
en face de toute la population
nadienne-française, ils poursuiv
leur campagne de haine de rac
de préjugés de religion et de co
re pour leur propre satisfaction
leurs fins politiques.

GROUPE DE MINORITE

Comme je l'ai fait observer
début, ma tâche n'est pas agréab
mais je dirai à mes honorables a
de la droite qu'ils sont un grou
de minorité à la Chambre, qu
ne sont que cent un membres
condition que le premier mini
soit élu lui-même dans Princeb
bert. S'ils comptent administrer
pays de la façon dont ils se s
conduits dans la dernière cam
gne électorale de la province
Québec, ils se trompent malh
reusement, parce que les memb
de cette Assemblée et le peuple
nadien ne se laisseront pas ent
ner dans cette tourmente de n
veau.

PRENONS GARDE

En terminant, je conseillera
mes amis du parti libéral de p
ter de la séance de cet après-m
Depuis 1917, nous n'avons eu
cun représentant du parti con
vateur dans cette Chambre qui
plaider en faveur des droits
minorités canadiennes-franç
dans les autres provinces, et
députés ministériels ont cru
pour faire mousser leurs pro
intérêts, il serait bon de faire
pel aux préjugés politiques et
cris de races. Mais prenons ga
l'heure est venue de resserrer
liens de l'amitié et de l'unité n
nale et de travailler à la gran
du pays.

ISTOIRE DU PREMIER
ON NOIR
lements"
he
derer
EST TORRENCE
ETA NISSEN
AM COLLIER, Jr.
LACE BEERY
UCTION DE BABYLONE
spectacle des temps.
e Sodome et Gomorre.
Prix Réguliers
Matinée: Tous les sièges, 25c.
Soirée: Orchestre et Parquet, 40c
Balcon, 25c
PRESSIONS
catalogue bien fait, dont les
bien imprimées, votre pre
ON est que la maison qui
sède des marchandises de
n journal une annonce bien
apparence, votre première
de la lire et d'en faire votre
une vitrine une affiche ou
faire et imprimée de façon
ence ce qui frappe le plus
re première IMPRESSION
pour en lire les détails.
MPRESSION, en lisant ces
st que nous avons raison.
utres IMPRESSIONS.
dien Limitée
320 RUE DALHOUSIE
dolphe Drouin
LONDRES, PARIS et LYON)
cialités:
Oreilles, Nez et Gorge
di, 2 à 5 p.m., 7 à 8 p.m.
89—RES. SHER. 3375.
OTTAWA